

■ **Fondation pour une Terre Humaine**, à Fribourg, défend l'environnement naturel et la biodiversité, etc. (FOSC du 01.02.2002, p. 6). Autorité de surveillance: Département Fédéral de l'Intérieur.

Journal no 492 du 04.03.2002  
(00375248 / CH-217.1.001.456-6)